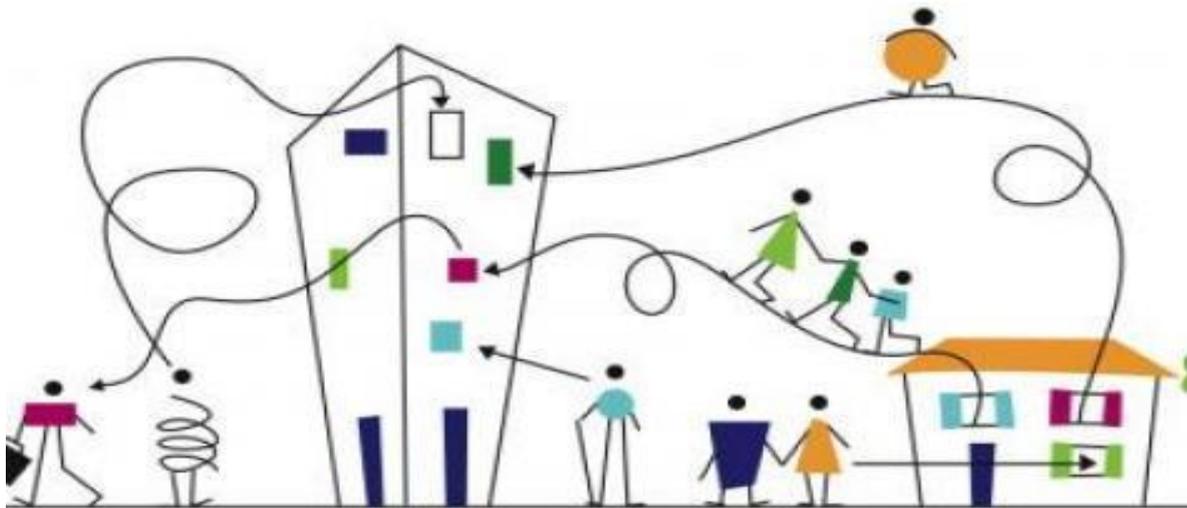




RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assemblée Générale



ANNEE 2020

Samedi 3 juillet 2021

Maison des Genêts

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 10
Insertion logement	Page 11
Insertion Emploi	Page 18
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 25

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
--

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Xavier ALIX

Vice-Présidents

Philippe ROGER
Monique LHERNOULD
Chantal COLLE

**Trésorier
Trésorier adjoint**

François NIGRO
Hervé CHRETIEN

**Secrétaire
Secrétaire adjointe**

Estelle VENTENAT
Anne Marie BARBAUT

Chargée de Communication

Laurence FISCHER

Administrateurs

Anne-Marie BARBAUT
Marie Claude DE MICHIEL
Micaela DEPIN
Jacqueline VAN OVERTVELD
Dominique DESLANDES
Evelyne FILATRIAU
Claudine DAMIE



MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice : Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable Sylvia VANDEWALLE
Secrétaire accueil Martine PROUFF
Geneviève BUFFERNE

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé Habib YOUNES
Conseillère ESF Laurence MARTIN
Conseillère ESF Emilie HIMPE
Assistante Sociale Fatima DUPONCHELLE
Secrétaire Administrative Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

Accompagnement Laurence DELPLANQUE
Socioprofessionnel Josette LAGORCE
Emilie BOUCHART (01/09/2020)

Coordinateur Technique Bâtiment Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Rédouane LAMRI
Vincent DUBOIS
Abdelkaser MEZOU DJE
Djamel ROUIBI
Eddie WIECHA



NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Villes de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional
- * Conseil Départemental (PIPLE, FSL)
- * MEL (FSL)
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DIRECCTE
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * OMJC
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- * La banque alimentaire

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DIRECCTE
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPLE (Pole Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions)
- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi – Villeneuve d'Ascq



- * PLIE Villeneuve d'Ascq et Roubaix
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Collège Léon Blum
- * CS Avenir Watrelos
- * R'Libre
- * SPIP

RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire (ou son représentant),
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,

2020 a été une année marquée par l'apparition du Covid, qui a profondément et durablement affecté le fonctionnement de l'ensemble des organisations.

Et, comme les autres, nous avons été touchés et nous avons dû nous adapter. Heureusement, nous sommes à peu près passés à travers, et, même s'il y a eu quelques alertes et cas contacts, aucune contamination importante n'est à déplorer au sein de l'équipe.

Comme tout le monde, nous avons été pris par surprise par le premier confinement. L'urgent était de limiter les risques de contamination de nos salariés. Dans un premier temps, et dès le premier jour, nous avons mis la quasi-totalité du personnel en chômage partiel pour limiter l'exposition au virus. Les chantiers ont été stoppés en accord avec les partenaires, et seules, quelques personnes se sont relayées pour l'accueil de notre public.

Fort de notre bon résultat de l'année précédente, nous avons décidé de compléter le chômage partiel prodigué par l'Etat, et d'assurer 100 % de la rémunération de nos salariés.

Pour les chantiers de propreté urbaine, nos équipes n'étaient plus sur le terrain, et cela commençait à se voir sérieusement ! A la demande de la municipalité, et après avoir fait valider un protocole sanitaire, nos équipes ont repris sur la base du volontariat dès le 18 avril 2020 car il était temps de reprendre les choses en main, ce qui a été fait, et bien fait !

A parti du 11 mai 2020, l'activité a repris, avec les adaptations nécessaires, et les nouvelles habitudes de distanciation sociale, de nettoyage et de désinfection, bref, de ce que tout le monde a connu, et qui n'a pas facilité la vie quotidienne.

L'accueil de notre public, ainsi que le service logement ont repris progressivement, avec toutes les précautions sanitaires nécessaires. Les chantiers bâtiment se sont également remis en route, là aussi en collaboration avec nos partenaires.

Pendant ce temps, notre directrice, Myriam SENHADJI et son équipe ont continué à rechercher de nouveaux chantiers et à bâtir de nouveaux projets pour assurer la continuité de l'activité de l'association.

Au final, sur le plan de l'activité, nous pouvons considérer que nous sommes revenus à la normale, les contraintes sanitaires en plus.



Sur le plan financier, notre trésorier, François NIGRO va vous montrer que les choses se passent bien, et que cette année, nous pourrions à nouveau renforcer nos réserves. Cela signifie que notre association renforce sa pérennité, et assure progressivement son futur au service de notre public. J'en profite pour remercier tous nos partenaires qui nous permettent, par leur soutien direct et par les chantiers qu'ils nous confient, d'arriver à ce résultat.

Puisque j'en suis aux remerciements, je voudrais remercier l'ensemble du personnel, pour son implication et pour les résultats obtenus. La période n'a pas toujours été facile, mais chacun a su s'adapter au mieux. Merci donc à chacune et à chacun pour le travail accompli.

Je voudrais en particulier remercier notre directrice, Myriam SENHADJI, pour qui l'adaptation a dû être permanente. Il a fallu modifier de nombreuses choses, décisions, manières de faire, il a fallu prévenir, anticiper, adapter, il a fallu remplacer au pied levé, puis il a fallu remettre la machine en route, en fonction des possibilités progressivement permises. Merci donc, Myriam, pour ta présence, et tout ce que tu as fait en cette période pavée d'imprévus.

Je voudrais maintenant évoquer deux personnes qui nous ont quittées.

Alain GLORIEUX, tout d'abord. Comme nombre des personnes qui rejoignent Résidence Plus, Alain avait connu des accidents de la vie. Il est arrivé à Résidence Plus en 2009, et il a rejoint l'équipe Propreté urbaine. Il s'est accroché et a suivi une formation d'encadrant technique (ETAIE Encadrant Technique d'Insertion par l'Activité Economique) en alternance, de 2010 à 2012. Il est alors devenu encadrant technique propreté urbaine pour le quartier Résidence Poste. Sa santé s'est malheureusement dégradée, et il nous a quittés le 15 avril 2020.

Plus récemment, c'est Mica, Micaëla DEPIN, qui nous a fait faux bond. Elle est allée rejoindre Gérard le 30 mars dernier ...

Ici, Mica était un peu la Maman à tous. Avec ses 92 ans, c'était notre doyenne. Elle était là depuis les tous premiers jours de Résidence plus. Et elle s'est beaucoup impliquée, participant à des ateliers de formation de couture pour des dames en difficulté. Elle tenait à être présente, à assister à chaque bureau de l'association, à chaque Conseil d'Administration. Si elle aimait plaisanter, elle était aussi redoutable lorsque les choses n'allaient pas dans le sens qu'elle souhaitait ! C'était un personnage ! Mais le plus souvent, quelques mots d'explication rendaient les choses plus faciles ! C'était aussi une mémoire de l'association qui avait vu arriver chacun des salariés et à qui, chaque fois qu'elle les croisait, elle demandait des nouvelles.

Un hommage lui sera rendu avec la municipalité, prochainement

Mais la vie continue, et le quotidien a repris ses droits.

Je ne vais pas faire maintenant le rapport moral de 2021. Mais je peux déjà donner quelques informations.

Progressivement la vie reprend sa normalité et, avec les dernières annonces du gouvernement, nous ne sommes plus très loin d'une situation normale qui, nous l'espérons tous, s'installera définitivement.

Mais pour l'instant, il faut encore penser distanciation sociale, et prudence, ce qui a des conséquences sur l'organisation du travail, qu'il s'agisse des bureaux ou des chantiers.

Puisque nous parlons bureaux, nous pouvons maintenant parler clairement du déménagement ! Prévu depuis longtemps, maintes fois repoussé pour diverses raisons, ça y'est ! C'est fait !

Comme après tout changement, il faut reprendre ses marques, et mettre en place de nouvelles habitudes.

Au final, 2020 a été une année ... inattendue, qui nous a obligés à nous adapter. Après le choc du premier confinement, l'activité à peu à peu repris son cours normal ... avec de nombreuses contraintes supplémentaires. Sur le plan financier, notre trésorier, François Nigro vous détaillera pourquoi nous avons pu aborder 2021 en étant un peu rassurés.



Je vous remercie de votre écoute.

Xavier ALIX
Président

RAPPORT D'ACTIVITES



SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'opérateur de Compétences collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Martine PROUFF et Geneviève BUFFERNE, dans le cadre du dispositif contrat aidé PEC (Parcours EmploiCompétence), sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.



INSERTION LOGEMENT

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,20 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

- Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation



- travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
- recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
- travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :



- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Mission :

Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation.
Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.



Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de la MEL..

Conditions d'accueil du Public :

- rendez-vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, fournisseurs d'énergie, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

- Problématiques :**
- Impayés et difficultés financières
 - Tenue, hygiène du logement
 - Relationnelle
 - Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

Informations des droits et devoirs des locataires:

Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

Aide dans les démarches administratives



Nouveau partenariat avec convention de financement avec Action Logement :

Notre travail consiste à accompagner des salariés en difficulté de logement autant pour l'accès que pour le logement

10 ménages ont eu une proposition d'accompagnement et 7 ont accepté

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	0,80 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dues principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE



Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande.

Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garanti de loyer et aide à l'installation.

VISALE : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Depuis 2017 nous proposons un partenariat à différents centres sociaux de la MEL où nous faisons des permanences afin de répondre et d'orienter les personnes en difficulté de logement

Jeunes sortant de prison

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole **deux logements temporaires**

Description synthétique de l'action :

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive
3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

Objectifs de l'action :



EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

Objectifs opérationnels de l'action :

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

- Travail budgétaire :

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
- travail d'économie et de prévision

- Appropriation du logement :

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
- visites à domicile régulières
- conseils pour les économies d'énergie

- Comportement :

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

- Médiation :

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

- Emploi

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

- Santé

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2020

Accès au logement :

Pour l'année 2020, 62 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune.

46 ménages ont été **accompagnés** soit dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement

5 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de mesure renforcée

11 ménages ont été **réorientés** en fonction de leur problématique ou n'ont pas donné de suite ou hors critères



Maintien dans le logement :

Pour l'année 2020, 69 diagnostics ont été réalisés dans le cadre du maintien logement

32 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure de maintien ou d'aide à l'installation

7 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure renforcée

6 ménages hors critère FSL

14 ménages sans nouvelles, **1** était **déjà accompagné**, et **9** ont **refusé** l'accompagnement

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Bruno CATENNE/ MEZOU DJE	Abdelkader Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Alain GLORIEUX/ Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Djamel ROUIBI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
REZMU VES Csaba Samuel	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
MATIAS Adrian	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP

BOUCHART Emilie	Accompagnement social et pro	0.57 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et pro	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et pro	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triennal par la DIRECCTE.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat.

Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CMU.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CMU ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.



Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCO, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

- Il y en a 4 :
- un à Villeneuve d'Ascq
 - un à Roubaix
 - deux à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat d'insertion vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, INA, LMH, CCAS, Logis Métropole, Mairie

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2020, les ouvriers sont intervenus dans :

- 40 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 38 parties communes
- 2 locaux poubelles et réfection de garages
- 1 mise en peinture local commercial

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.



Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

34 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2020.

Formations :

Durant leur contrat, 6 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 a validé un TP Maçon
- 1 a validé le TP AEB
- 1 a passé le CCP 1 du TP plaquiste
- 1 a validé le TP Plaquiste
- 1 a passé un CCP Electricité
- 1 a passé le permis C, CE et FIMO

2850 h de formation ont été réalisées en 2020

22953 h de travail ont été rémunérées en 2020 et 3439 h ont été chômées

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2020, les ouvriers sont intervenus dans :

- 13 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 8 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

17 personnes ont été accompagnées durant 2020.

Formations :

4 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 a validé le CCP 1 du TP Plaquiste
- 1 a validé le CQM AMC



- 2 ont fait une formation compétences clés

1036 h de formation ont été réalisées en 2020

10344 h de travail ont été rémunérées en 2020 et 1667 h ont été chômées

Les chantiers d'insertion de Wattrelos

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos et allocataires du RSA et/ou résident en QPV

Côté technique : Pendant l'année 2020, les ouvriers sont intervenus dans :

- 33 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.). Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

22 personnes ont été accompagnées durant 2020 dont 6 femmes.

Formations :

7 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 3 ont passé le CACES 1 3 5
- 1 a passé une habilitation électrique
- 1 a validé un CCP du TP ITS
- 2 ont suivi un CCP du TP AEB

1 377 h de formation ont été réalisées en 2020

12 771 h de travail ont été rémunérées en 2020 et 1374 h ont été chômées

LE SECTEUR VOIRIE

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie, Ascq, Annappes.



Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

12 personnes ont été accompagnées pour l'année 2020

Formations :

2 personnes ont fait une formation :

- 1 a passé le CQP AMC
- 1 a débuté le CQP AMC mais ne l'a pas terminé pour raisons personnelles

270 h de formation ont été réalisées en 2020

Quartier Résidence Poste

Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

Quartier Pont de Bois et

Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **56 personnes dont 9 femmes** en contrats aidé et fonctionne avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 5 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CMU, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aides administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2020 :

17 personnes ont suivi une formation :

- 3 personne en formation Agent Machiniste Classique
- 2 personnes en formation Agent de Propreté et d'Hygiène
- 2 personnes en formation Alphabétisation



- 2 personnes en formation Français langue étrangère
- 1 personne a commencé la formation Français langues étrangère
- 2 personnes en ont terminé la formation Titre Professionnel Préparateur de Commandes + CACES 1.3.5 « Option Drive »
- 1 personne en formation Préparateur de commandes + CACES R489 CAT 3/5
- 1 personne ont fait la formation Module Installateur Thermique
- 1 personne en formation Permis C, CE et FIMO
- 1 personne en formation Pompes funèbres « Porteur, Chauffeur, Fossoyeur »
- 1 personne à commencer la formation Agent de prévention et de sécurité

La mise en Période de Mise en Place en Situation en Milieu Professionnelle en 2020

3 personnes ont réalisé une PMSMP :

- 1 personne en super marché
- 1 personne dans les pompes funèbres
- 1 personne dans le nettoyage de véhicules

Au total 2 721 heures ont été réalisées en 2020.

45 709 heures de travail ont été rémunérées en 2020 et 4 869 h ont été chômées

Les perspectives pour 2021 pour l'ensemble des chantiers :

Reconduction des actions menées en 2020 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel avec les entreprises pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Mise en place et utilisation de la plateforme de l'inclusion, espérant ainsi avoir plus de candidatures variées.

Travail sur la mise en place d'un nouveau projet visant le public jeune 18-25 ans en lien direct avec un centre de formation du bâtiment sur le territoire de Tourcoing

Mr le Président, Mr le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, chers adhérents et amis de l'association Résidence Plus.

« En tant que trésorier de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2020 comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Les opérations comptables courantes annuelles ont été saisies par notre comptable Mme Sylvia Vandewalle sous contrôle de la directrice et du bureau, et tout particulièrement du trésorier (votre serviteur).

Les comptes annuels ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable Cogefi-Hofa, représenté par Mr Hervé Hofa, ils ont été approuvés par le conseil d'administration en date, du 1^{er} avril 2020.

Notre commissaire aux comptes Mr David Decroix, a pour mission de certifier les comptes annuels, il nous présentera son rapport à l'issue de présentation des états financiers

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice, le bilan la trésorerie et la proposition d'affectation du résultat.

Je donnerai ensuite la parole à notre expert-comptable qui vous commentera plus en détail les comptes de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 2 296 202 € de produits de fonctionnement pour 2 267 629 € pour l'exercice 2019.

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 2 208 085 € pour 2 186 819€ en 2019, soit une augmentation de 21 267 € imputable, essentiellement, aux postes « achats chantiers » et « dépenses entretien locaux et véhicules ».

Le résultat courant non financier est excédentaire de 66 144 € pour 84 711 € en 2019.

Le résultat financier est positif pour 1 647 € contre 1 526 € en 2019.

Le résultat exceptionnel est positif de 20 326 €, en 2019 il était négatif (5 427) €.

Dès lors le résultat de l'exercice est excédentaire et s'élève à 88 117€ pour un excédent de 80 810€ constaté en 2019.

Ainsi, au bilan, les fonds propres (ou fonds associatifs) qui figurent au passif du bilan ressortent à 387 444 €

Au 31 décembre, la trésorerie de l'Association était positive à hauteur de 219 199 €, elle s'élevait à 326 235 € au 31 décembre 2019.

L'association a investi, principalement en véhicules et en matériel informatique, pour 21 829 € en 2020.

Les équilibres financiers sont sains, sans aucun endettement.



Le résultat de l'exercice 2020 est à nouveau en excédent car, bénéficiant des allègements de charges sociales effectives depuis le 1^{er} janvier 2019 venues supplanter le CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) non ouvert aux Associations.

Je vous propose d'affecter l'excédent de 88 117€ de la façon suivante :

Apurement du Report à Nouveau débiteur à hauteur de 47 303 €, le solde, soit 40 814 €, en réserve.

Le trésorier
NIGRO François

